



CORONAVIRUS, POUR SE PROTÉGER ET PROTÉGER LES AUTRES

INFORMATIONS CORONAVIRUS SUR HÉRIC ET FONCTIONNEMENT DES SERVICES MUNICIPAUX > MAJ 12.04.2021

Dispositions arrêtées à la suite à l'intervention du Président de la République du mercredi 31 mars 2021

Mis en ligne le 02 avril 2021

MAJ 12/04/2021-10h00

Fonctionnement des services à compter du mardi 6 avril 2021 :

Mairie et agence postale communale : ouverture aux horaires habituels

Lundi, mercredi et vendredi : 9h00 – 12h30 / 14h00 – 17h30

Mardi et jeudi : 9h00 – 12h30 / Samedi : 9h30 – 12h00

Écoles Marie Curie et Jean Monnet : service minimum d'accueil pour les enfants des personnels indispensables à la gestion de l'épidémie, au sein de l'école Marie Curie.

Fonctionnement du restaurant scolaire et de l'accueil périscolaire pour ces enfants.

Contact : directeurs d'écoles

L'école privée Sainte Marie / Saint Joseph assure également un service minimum d'accueil. Les enfants seront pris en charge sur le temps méridien comme d'habitude par les services municipaux.

Multi-accueil : fermeture jusqu'au 23 avril 2021 inclus

Relais Petite Enfance : les matinées d'éveil sont annulées. Accueil sur rendez-vous les lundis, mardis et jeudis (02 28 02 21 16)

Lieu d'Accueil Parents Enfants : les permanences sont suspendues jusqu'au 30 avril.

Accueil de Loisirs YAKAJOUER : accueil des enfants des personnels indispensables à la gestion de l'épidémie, mercredi 7 avril et pendant les vacances scolaires

Maison des Jeunes / LAS OS : fermeture

Médiathèque : la médiathèque reste ouverte pendant cette période aux heures habituelles.

Les salles de sport et les salles municipales (Espace des Bruyères, Plein Ciel, salle municipale) sont fermées jusqu'à nouvel ordre.

Soutien parental : Vous rencontrez des difficultés ou vous avez des questions? Vous trouverez quelques numéros de téléphone et sites qui pourront vous aider durant ces semaines de confinement sur le blog du relais Les Petits pas d'Héric :

les-petits-pas.jimdofree.com/.../soutien-parental/



RETOUR À LA LISTE



Mairie d'Héric

2 Rue Saint Jean

44810 HÉRIC

☎ 02 40 57 96 10



CONTACTEZ-NOUS

Horaires :

Lundi - Mercredi - Vendredi

9h-12h30 / 14h-17h30

Mardi et Jeudi

9h-12h30

Samedi

9h30-12h00